

Évaluations interdiocésaines de néerlandais

Objet : déroulement de cette dernière période et évaluation finale de néerlandais.

Chers parents,

Cette année encore, l'école Saint-Maur choisit de faire passer des évaluations interdiocésaines en néerlandais. Celles-ci permettent de mesurer le niveau de maîtrise des apprentissages prévus dans le programme. Elles se basent sur l'ensemble des connaissances devant être acquises en 6^e dans cette langue, comme définies par le Cadre européen commun de référence pour les langues. Ces évaluations sont élaborées pour des élèves de niveaux différents. Un passeport linguistique de néerlandais sera délivré à chaque élève au terme de celles-ci.

Premièrement, j'invite dès à présent chaque élève à vider sa farde de néerlandais de toutes les feuilles d'exercices terminées (*oefeningen*, coloriages, dossiers thématiques, mots mêlés/croisés, etc.). Celles-ci peuvent rester à la maison. Il est important cependant **de conserver toutes les feuilles de vocabulaire** (*woordenschat*) ainsi que le tableau des sons. Si par mégarde, il manque une ou plusieurs feuille(s) de vocabulaire, merci de me laisser un mot papier afin que je puisse les réimprimer.

Deuxièmement, nous continuons la matière jusque fin mai. Ensuite, des révisions ainsi qu'une évaluation d'une précédente année seront proposés le 1.06 (6A) ou le 2.06 (6B).

Voici les dates et la composition de l'évaluation interdiocésaine finale :

- Savoir parler sans interaction et en interaction **8.06** (6A) ou **9.06** (6B)
- Savoir écouter, lire, écrire **15.06** (6A et 6B)

Je souhaite une très bonne dernière période à votre enfant !

Je reste à votre disposition par email (elodie.rorive@ecolesaintmaur.be) si vous avez d'autres questions.

Signature parents

Madame Rorive